

B. GARANTIES SELON LE MATÉRIAU EXPOSÉ

- GARANTIES PORTE ACIER

Nous plaçons au cœur de nos usines la qualité de nos produits et la satisfaction du client.

Nous garantissons nos produits et nous sommes susceptibles d'intervenir, uniquement sur un défaut de fabrication et suite au **parfait achèvement du travail du poseur** de la porte d'entrée, selon les règles de l'art, le DTU 36.5 « mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures » et le DTU 59.1 peinture, pendant la période de garantie définie ci-dessous.

La garantie démarre **à la livraison chez notre revendeur** et couvre les produits vendus et installés en France métropolitaine et Corse.

[Exclusions de garantie p. 25](#)



En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation aux frais réels.



Retrouvez les produits d'entretien recommandés par votre marque via le SAV de votre distributeur

Gammes	Acier dormant Bois ouvrant Prépeint	Acier dormant Alu ou dormant Bois		
Garantie de fonctionnement mécanique / étanchéité				
Dormant		10 ans		
Ouvrant		10 ans		
Serrure		5 ans		
Vitrage		10 ans		
Quincaillerie		5 ans		
Finition DORMANT	Acier dormant Bois ouvrant Prépeint	Dormant Alu Ouvrant Blanc	Dormant alu Ouvrant Laqué	Dormant Bois Ouvrant Laqué
Anticorrosion / adhérence	Pas de garantie	10 ans		-
Brillance / couleur	Pas de garantie	5 ans		3 ans
Finition OUVRANT	Acier dormant Bois ouvrant Prépeint	Blanc	Dormant alu Ouvrant Laqué	Dormant Bois Ouvrant Laqué
Anticorrosion / adhérence (plaxé)	Pas de garantie	5 ans	10 ans	-
Brillance / couleur	Pas de garantie	5 ans	9016 : 7 ans Laqués : 5 ans	
Finition accessoires et quincailleries	2 ans			